



Commission scolaire des Draveurs

Découvrir, grandir, devenir

Aux parents des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA)

Le 5 septembre 2019

Madame,
Monsieur,

Vous êtes cordialement invités à assister à l'assemblée générale annuelle du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) qui aura lieu au centre administratif de la Commission scolaire des Draveurs, local 304, le 23 septembre 2019, à compter de 18 h 30.

Cette rencontre a pour but de désigner huit membres (parents) et les six substituts (parents) et les officiers qui formeront le comité.

Le comité a les trois (3) mandats suivants :

1. Donner son avis à la commission scolaire sur les normes d'organisation des services éducatifs EHDAA.
2. Donner son avis à la commission scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services aux élèves.
3. Donner son avis à la commission scolaire sur l'application du plan d'intervention des élèves.

Nous vous rappelons que **seuls les parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage** peuvent siéger à ce comité.

La première rencontre du comité consultatif des services EHDAA aura lieu immédiatement après l'assemblée générale.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette lettre.

Annie Goudreau, présidente
Comité consultatif des services aux
élèves handicapés et aux élèves en
difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Josée St-Hilaire, coordonnatrice
Services de l'adaptation scolaire et
des services éducatifs complémentaires